

Publié le 10 Février 2016 - Mis à jour le 10 Février 2016

**Plus c'est gros...**

## Le gouvernement par la peur : comment Manuel Valls est devenu expert en manipulation de l'opinion par l'agitation de menaces terroristes



*Manuel Valls a annoncé ce mardi : "La menace terroriste est plus élevée qu'avant le 13 novembre".*

**Ce mardi 9 février, Manuel Valls a jugé que la menace terroriste était aujourd'hui plus élevée qu'elle ne l'était avant les derniers attentats de Paris. Le Premier ministre joue sur l'ambiance de terreur qui plane encore sur la France pour faciliter le passage de la déchéance de nationalité, loi symbolique et inefficace s'il en est.**



Avec [Roland Hureau](#)  
[Voir la bio en entier](#)

Quand Manuel Valls dit que la menace terroriste en France est "plus grande qu'avant le 13 novembre", suggérant même que la prochaine attaque de Daesh pourrait être chimique, et qu'il faut "prendre les décisions qui s'imposent", veut-il seulement faire peur?

On peut craindre que non : il s'en faut de beaucoup en effet que la police française suive à ce jour à la trace les 8000 personnes du fichier S ayant un rapport avec le terrorisme (tout ceux qui sont dans ce fichier ne sont pas liés au terrorisme, ce qui est bien fâcheux !)

Ainsi le gouvernement Valls cherche à tirer politiquement parti de ses propres défaillances.

Ne nous faisons pas d'illusions en effet. Il se peut que, en évoquant ces menaces, Valls prenne ses précautions au cas où un nouvel attentat se produirait. Mais il veut surtout alimenter un climat de tension dont il espère qu'il permettra de faire passer la révision constitutionnelle. Et si elle ne passait pas, il pourrait faire porter la responsabilité d'un nouvel attentat éventuel sur l'opposition et sur ses propres dissidents.

Démarche doublement choquante. Si Valls ne porte pas seul la responsabilité des développements qui ont rendu possibles les horribles attentats du 7 janvier et du 13 novembre 2015, et plus largement du climat d'insécurité qui règne aujourd'hui, il peut difficilement en être exonéré.

Ces responsabilités sont en effet multiples: dans les années deux mille, la DST contrôlait la situation. Pendant plus de 15 ans (1995-2012) notre pays n'a pas connu d'attentat terroriste (alors que les pires avaient lieu à New York, Madrid ou Londres). Service peu nombreux mais rodé, la DST avait infiltré les réseaux et disposait de la capacité de prévenir en amont les projets les plus funestes.

Mais selon la manie désastreuse de réformer ce qui va bien sans toucher à ce qui va mal, on fusionna en 2008 ce service avec les renseignements généraux pour constituer une super Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) que la gauche a même séparée de la police nationale en 2014 en en faisant une Direction générale du renseignement intérieur (DGRI). Comme dans toutes les réformes de grande ampleur, les deux services se trouvèrent désorganisés pendant plusieurs années. Il n'est pas sûr qu'ils s'en soient encore remis.

On peut certes mettre cette réforme au passif de Nicolas Sarkozy mais elle n'était que l'application bestiale d'une loi votée à l'unanimité par le Parlement sous Jospin, dite LOLF, du 1er août 2001 qui prévoyait la fusion de tous les services de l'Etat qui, au moins de loin, pouvaient présenter quelque analogie.

L'autre responsabilité est celle des gouvernements français depuis 2011 qui ont considéré que les révoltes de Syrie (très limitées au départ) s'inscrivaient dans la suite des printemps arabes et allaient vite aboutir au renversement du régime d'Assad. Ils ont dès lors pris le parti de ses adversaires, qui étaient tous des islamistes, même si certains de ceux-ci portaient un faux nez démocratique. Qu'importe la désignation des différents mouvements : la vérité est que la France a aidé pendant quatre ans sous la forme de livraisons d'armes et d'envoi de formateurs issus de nos forces armées des terroristes proches de Daesh. Et notre propagande d'Etat accusait alors le gouvernement syrien d'attaques chimiques dont il est aujourd'hui prouvé qu'elles venaient des terroristes. Cette politique de trahison ne semble avoir cessé que depuis le 13 novembre. Inutile de s'étonner que ces derniers n'en aient conçu aucune reconnaissance : "oignez vilain, il vous poindra".

Enfin, si le nombre de terroristes potentiels ne cesse de s'agrandir, comment n'y aurait-il pas un rapport avec l'augmentation de l'immigration. Certes pas plus d'un musulman français sur mille ne se trouve lié de près ou de loin aux réseaux terroristes mais s'il y a davantage de musulmans, le vivier terroriste s'élargit, d'autant qu'on soupçonne à juste titre Daesh d'avoir infiltré les vagues de "migrants" qui déferlent sur l'Europe depuis l'été dernier.

Comment ne pas faire en outre mention de la politique pénale aberrante de Christiane Taubira qui a mis en liberté alors qu'ils auraient dû rester en détention plusieurs des futurs auteurs des attentats parisiens ?

Même s'il en porte une part de responsabilité, Manuel Valls veut tirer avantage du climat d'insécurité qui plane sur la France. Là aussi, tromperie.

D'abord parce que la réforme constitutionnelle projetée n'apportera, en tant que telle, rien de plus à l'arsenal juridique existant dans la lutte contre le terrorisme : l'article le plus controversé de la révision porte sur la déchéance de la nationalité française pour les binationaux. Or à quoi sert-il dès lors que l'article 34 de la constitution prévoit déjà que "la loi fixe les règles concernant la nationalité, l'état et la capacité des personnes, les régimes matrimoniaux, les successions et libéralités". Et si l'on va plus loin, en quoi la crainte de perdre la nationalité française dissuadera-t-elle des terroristes prêts au suicide ?

A quoi sert par ailleurs de constitutionnaliser l'état d'urgence qui existe déjà dans la loi ? Al Baghdadi, chef de Daesh, a déjà remporté une victoire s'il nous oblige à revoir nos lois fondamentales !

Tout cela, est-il nécessaire de le dire ? n'est qu'apparence.

Il est vraiment déplorable qu'un gouvernement transforme un sujet aussi grave que la menace d'attentats en moyen de spectacle au sens que donnait à ce mot le regretté Guy Debord.

D'autant qu'il n'avait pas attendu cette révision pour renforcer l'arsenal répressif. Non seulement l'état d'urgence est déjà en vigueur et a été prolongé (jusqu'à quand ?) mais la loi sur le renseignement du 5 mai 2015 avait aussi élargi les moyens de la police en matière de renseignement.

De l'avis des spécialistes, ces nouvelles armes juridiques ne sont pas vraiment utiles pour lutter contre le terrorisme. Personne n'a même dit que les attentats étaient imputables à des lacunes de notre législation. Ce que demandent les policiers concernés est d'abord un meilleur contrôle aux frontières. Certes, à l'occasion de la COP 21, avec l'autorisation de Bruxelles, des contrôles ont été instaurés aux frontières - qui perdurent aujourd'hui. Mais les moyens manquent pour les faire sérieusement. Pour être vraiment efficace, il faudrait sans doute envisager une suspension du traité de Schengen, suspension que Valls n'a pas mise à l'ordre du jour.

Surtout, comment ne pas voir que ces nouveaux moyens répressifs sont utilisés ici et là pour contrôler des prétendues menaces d'extrême droite ou encore pour combattre les ultra-écologistes qui risquaient de manifester durant la COP 21. Il y a là un vrai détournement de procédure qui ne saurait que nous inquiéter pour l'avenir de nos libertés. Qui ne se sent aujourd'hui pas mal à l'aise pour parler au téléphone ou envoyer des courriels ? Comment faire confiance à quelqu'un comme Valls pour ne pas abuser de ces lois d'exception quand on se souvient de la manière odieuse dont le même Valls rafla et ficha des centaines de manifestants de la Manif' pour tous parfaitement pacifiques.

La France est-elle encore pour longtemps une société libre ?